## REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité - Travail - Justice

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2017- 392 du 04 août 2017 accordant la nationalité béninoise à Monsieur Olivier Paul Ghislain JADIN

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- Vu la loi n° 65-17 du 23 juin 1965 portant code de la nationalité dahoméenne ;
- Vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 :
- Vu le décret n° 2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères :
- Vu le décret n° 272/PC/MJL du 11 août 1965 fixant les modalités d'application du code de la nationalité dahoméenne ;
- Vu le décret n° 2016-423 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération;
- Vu le décret n° 2016-425 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation;
- Vu la requête en date à Cotonou du 06 septembre 2010 de Monsieur Olivier Paul Ghislain JADIN et l'ensemble des pièces produites ;
- **Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 août 2017

## DECRETE:

Article 1<sup>er</sup>: La nationalité béninoise est accordée à Monsieur **Olivier Paul Ghislain JADIN**, né le 28 février 1960 à Leuven (Belgique), fils de Jean Joseph Elisé Ghislain JADIN et de Jeannine Nathalie Louise Marie CASSART.

Article 2 : Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'exécution du présent décret.

**Article 3** : Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 août 2017

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON.-

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,

Joseph DJOGBĚNOU

Aurélien AGBENONCI

<u>AMPLIATIONS</u>: PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - HCJ 2 - MJL 8 - MAEC 2 - Autres Ministères 19 - Intéressé 1 - SGG 4 - JORB 1.